

Zeitschrift: Parkinson : das Magazin von Parkinson Schweiz = le magazine de Parkinson Suisse = la rivista di Parkinson Svizzera

Herausgeber: Parkinson Schweiz

Band: - (1992)

Heft: 27

Artikel: Avec la section fribourgeoise "La Croix-Rouge à votre service"

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-815864>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Lors d'un séjour de réadaptation on s'efforera d'aller à l'encontre de cette attitude de repli. Si le patient parvient à retrouver une certaine autonomie, il pourra se passer partiellement de l'aide extérieure et trouvera le temps pour des activités sociales. Toutefois, chaque changement nécessite une motivation très forte aussi bien de la part du patient que de son entourage. L'attention et la tendresse accrue que l'on peut porter à un malade, ainsi que la valorisation sociale attachée au rôle de soignant, sont des bénéfices que l'on n'aime pas toujours perdre.

Traitements médicamenteux

Le dosage judicieux des médicaments antiparkinsoniens fait également partie des mesures de réadaptation lors du séjour en milieu hospitalier. Le traitement doit donner au patient une autonomie satisfaisante sans rechercher obligatoirement la disparition complète de tous les symptômes. On adaptera le dosage afin de trouver le juste milieu entre les effets souhaités et les effets indésirables. On attachera finalement une grande importance au traitement des maladies concomitantes ainsi qu'aux phénomènes douloureux et aux troubles du sommeil.

Conclusions:

Il ressort de ce qui précède que l'hospitalisation - même brève de 3 à 4 semaines - permet de déterminer les mesures d'adaptation adéquates pour chaque parkinsonien et d'en amorcer l'application; dûment renseignée, la famille saura soutenir ses efforts et assurer le relais.

Dr. med. Hans Peter Rentsch, Leiter der Arzt für Rehabilitation, Kantonsspital Luzern

Adaptation: Dr Claude Vaney, Bernische Höhenklinik Bellevue, Montana

Avec la section fribourgeoise «La Croix-Rouge à votre service»

Toute personne atteinte de la maladie de Parkinson, comme tout malade d'ailleurs, doit savoir qu'il peut compter sur l'appui de tout un réseau de services et d'institutions. C'est un des rôles privilégiés des groupes cantonaux de faire connaître à leurs membres l'existence de ces institutions et le genre de prestations qu'elles offrent.

Dans ce domaine, le groupe fribourgeois fort bien mené par Madame Marie Morel assistée de son comité fait un travail exemplaire: des séances d'information ont déjà été organisées; à trois reprises un membre du corps médical, le Dr Claude Dessibourg, neurologue spécialisé, a parlé de la maladie de Parkinson; une physiothérapeute, une praticienne de la réflexologie, des représentantes de Pro Senectute sont venues exposer le travail qu'elles effectuent pour soulager les malades.

Plus récemment, le groupe a fait appel à une représentante de la section fribourgeoise de la Croix-Rouge Suisse qui a mis sur pied, il y a quelques années déjà, un service de soins à domicile. Dans chaque district et en ville de Fribourg, ce service fonctionne: le but essentiel est de soulager dans la mesure du possible les malades et les invalides soignés à leur domicile afin d'éviter une hospitalisation toujours coûteuse pour la collectivité et parfois néfaste pour le malade.

C'est la Direction cantonale de la Santé publique qui a chargé la Croix-Rouge de cette mission comme devait l'expliquer Mademoiselle Marie-Claude Maillard, infirmière, au cours d'une séance d'information qui s'est déroulée dans les locaux accueillants aimablement mis à disposition par la direction des "Martinets" home pour personnes âgées à Villars-sur-Clâne. Ces services de la Croix-Rouge sont à disposition 7 jours sur 7 et travaillent en collaboration avec d'autres organisations telles que les aides familiales, Pro Senectute, Pro Infirmis et les

services médicaux.

Voici quelques-unes des prestations qui peuvent être fournies: Cours de puériculture et conseils aux mamans; soins thérapeutiques (injections, prises de sang, lavements, pansements, etc.); soins d'hygiène et de confort (toilette et bains); soins préventifs et contrôles de santé; organisation du retour à la maison après hospitalisation; aide aux personnes isolées et handicapées; soutien occasionnel aux personnes en fin de vie; location de matériel sanitaire (lit électrique, potence).

Il existe de plus à Fribourg un service de repas chauds livrés à domicile. Ces services occupent des infirmières formées dans différentes disciplines et des auxiliaires de santé. Quant aux frais, ils sont comme les soins médicaux pris en charge en partie par les caisses-maladie: 90% lorsqu'il s'agit d'actes thérapeutiques; pour les autres soins la part prise en charge varie suivant les caisses.

Voici la liste des services de district: Fribourg-Ville, 1700 Fribourg, Rue Hans-Ceiler 2, 037 - 22 82 51

Sarine Campagne, 1752 Villars-sur-Clâne, Route du Bugnon 48, 037 - 42 10 12

La Gruyère, 1630 Bulle, Rue de Vevey 21, 029 - 2 30 33

La Glâne, 1680 Romont, Rue du Château 124, 037 - 52 33 88

La Broye, 1470 Estavayer-le-Lac, Rte de Payerne 9, 037 - 63 34 88

La Veveyse, 1618 Châtel-St-Denis, Les Misets, 021 - 948 84 54

La Singine, 3186 Düdingen, Duenstrasse 1, 037 - 43 20 20

Le Lac, 1784 Courtepin, Bureau communal, 037 - 34 14 12

Mademoiselle Maillard, après avoir répondu fort aimablement aux nombreuses questions posées, a engagé toute personne handicapée à faire appel à ces services.